



CENTRE DE MEMOIRE ET D'HISTOIRE SOMME **RESISTANCE ET DEPORTATION**

FLASH INFO N° 28 – avril 2024

Anatolie Mukamsoni : 17, allée du Colonel Joron 80480 Pont de Metz - Tél : 06 73 35 51 99

Adresse du site informatique : <https://www.centre-memoire-amiens-citadelle.fr>

Adresse face book : **Association Mémoire Citadelle Amiens**

Responsable de la publication : Anatolie Mukamsoni - anamuka2002@yahoo.fr

Editorial :

1944-2024

2024 marque le 80^{ème} anniversaire des événements divers sur notre territoire occupé par les nazis et enfin libéré par les alliés, avec la participation déterminée de la France Libre et des Résistants de l'Intérieur.

Depuis le début de cette année, les commémorations se succèdent, rappelant surtout des épisodes malheureux car, l'occupant se sentant acculé en 1944, redouble de cruauté : des rafles s'intensifient comme celles des Juifs de la Somme. A Amiens, ce sont 20 victimes de la rafle du 4 janvier 1944 dont la jeune Cécile Redrich âgée de 14 ans.

Au Poteau des Fusillés, 6 valeureux Résistants tombent sous les balles nazies de février à juillet 1944 parmi lesquels André DUMONT de Mers-les-Bains à qui sa ville natale a rendu un vibrant hommage le 5 février 2024 à 8h30, heure à laquelle il fut fusillé et à l'endroit même où il est tombé.

C'est le même hommage que cette ville s'apprête à rendre à Marcel PAYMENT le 9 mai 2024 à 15h à Gentelles où il fut massacré par les nazis, il y a juste 80 ans.

Le 8 mai, c'est la commune de Nesle qui va dresser une stèle devant la mairie en l'honneur de ses héros de la Résistance et à l'initiative de Pierre Dassonville, toujours dynamique avec ses 97 printemps. A ces manifestations participeront les scolaires ainsi que notre association dont il est membre très actif.

Le 2 juillet 1944, le train de la mort quittait Marly-lès Compiègne vers Dachau près d'un mois après le débarquement en Normandie.

Moins de deux mois après, les alliés délivraient plusieurs villes de la Somme dont Amiens le 31 août 1944.

Notre association s'organise pour cet événement et prépare, avec des scolaires de plusieurs établissements, un parcours labellisé par la Préfecture : « Sur les pas de nos libérateurs » qui suivra le chemin emprunté par les alliés venant de Pont-de-Metz jusqu'au pont Beauvillé qui fut sauvé par les Résistants le 31 août 1944.

Compte tenu des vacances scolaires, cette balade se fera par anticipation et les écoles et collèges ont souhaité la réaliser le 6 juin à 14h, date ô combien symbolique !

Nous invitons nos membres et toute personne disponible à nous rejoindre pour cette belle aventure qui rappellera la joie de la liberté retrouvée.

D'autres manifestations sont prévues le 31 août. Nous vous en parlerons ultérieurement.

Cette année particulière nous rappelle que nous avons besoin d'un lieu de Mémoire et d'Histoire pour l'information, la formation, la documentation sur la sombre période et son dénouement. Notre souhait est et reste qu'il soit installé au Poteau des Fusillés à la Citadelle d'Amiens pour tout le département de la Somme.

Anatolie MUKAMUSONI

HOMMAGE A ANDRE DUMONT

C'est à l'initiative de Mr Michel Delépine, maire de Mers les Bains que le 5 février 2024, à l'heure exacte de son exécution, qu'un hommage a été rendu à André Dumont, Mersois fusillé le 5 février 1944 au Poteau des Fusillés à la Citadelle d'Amiens.

En présence de Madame Anatolie Mukamsoni, présidente de l'Association Centre de Mémoire et d'Histoire -Somme- Résistance et Déportation, avec de nombreux membres de cette Association, de Monsieur Michel Delépine, Maire de Mers-les-Bains, Madame Monique Evrard, Conseillère départementale représentant le Président du Conseil départemental, de Monsieur Laurent Somon, Sénateur, de Madame Ingrid Dordain-Saint, Députée, Monsieur Olivier Jardé, Adjoint et représentant Madame le Maire d'Amiens, et de très nombreux autres participants.

Après le chant des Partisans et la Marseillaise, il a été procédé aux dépôts des gerbes, puis aux discours de Madame Anatolie Mukamsoni, Monsieur Michel Delépine et Monsieur Olivier Jardé. Enfin, l'hommage a été également rendu aux victimes de la barbarie nazie devant la plaque des 35 Fusillés au Poteau des Fusillés.

Ces victimes, fusillées par les Nazis, restent dans notre mémoire collective. Elles ont perdu leurs vies pour l'idéal de la Liberté et de la Souveraineté de la France. Ce sont aussi nos enfants à tous, les enfants de la République.



Jackie FUSILLIER

DISCOURS DE MICHEL DELEPINE



André Dumont ! Mers ne vous a jamais oublié et ne vous oublie pas. Malgré ces 80 années qui nous séparent de votre martyr puis de votre ultime sacrifice ici même, nous avons tenu à donner une force toute particulière, une force inédite, à cette infinie reconnaissance et à l'hommage dont nous vous sommes tous redevables.

Quel symbole plus fort que de vous accompagner ce matin 5 février 2024 à l'heure même de votre héroïque sacrifice !

Comme elle l'a décidé pour d'autres de vos camarades déportés et résistants fusillés, Mers les Bains, berceau de la Résistance, a rendu immortel votre nom en vous décernant une rue.

Ainsi, continuons-nous de vivre au quotidien avec vous, ainsi les plus

jeunes en ce début du 21^{ème} siècle savent qui vous étiez, qui vous êtes.

André Dumont, il n'existe pas de mots adaptés à l'immensité de votre courage et répété lors des nombreuses actions qui vous avaient menées contre l'opresseur nazi, il n'existe pas de mots adaptés pour vous exprimer notre profond respect et notre admiration devant votre courage incommensurable jusqu'au moment ultime...

La maire que je suis, ressent cet intense et ô combien profonde émotion, d'être celui qui, au nom de tous, apporte ce matin sur l'autel de votre sacrifice, certes avec notre petitesse, notre affection, notre indéfectible et éternelle reconnaissance, notre inaltérable attachement. Petitesse disais-je, oui, car je considère en effet que, qui que nous soyons, quelque soient nos fonctions, nous devons toujours nous reconnaître insignifiants devant l'immensité de leur courage et de leur sacrifice.

Mesdames et Messieurs, 80 ans après, tous ces combattants de l'ombre aux mains nues sont en droit de nous interroger : qu'avons-nous fait, que faisons-nous pour leur rester fidèles ?

Qu'avons-nous fait, que faisons-nous pour que leur sacrifice n'ait pas été vain ?

L'indispensable connaissance de notre histoire qui comporte dramatiquement tant de failles, ne doit pas non plus nous exonérer de tout faire pour que pareilles horreurs ne se reproduisent plus.

Et pourtant...

Quotidiennement des mots, des actes, des incitations à la haine, l'exacerbation du rejet des différences, parfois même des lois, viennent nourrir ce poison immonde qui se distille dans nos sociétés depuis de trop nombreuses années déjà, un poison qui avilit, un poison qui nous menace...

Cette « médication » que d'aucuns voudraient nous administrer au prétexte qu'on ne l'a jamais essayée, nous mènera à l'abîme, mais comment le faire comprendre ???

Un contexte lourd et ancien d'exaspération des peuples et de nombre de nos concitoyens les mène vers de faux refuges qu'il nous faut dénoncer. Aux responsables politiques je leur crie : « Je vous en conjure, aucune compromission ni de près ni de loin avec ces fallacieux ! ».

Car c'est bien de cela dont il s'agit. Prenons donc le temps de relire l'histoire des années 30. Ne trouvez-vous pas qu'ils sont troublants tous ces points de similitude avec l'époque actuelle ? André Dumont, comme toutes celles et tous ceux qui sont allés jusqu'au sacrifice suprême nous murmurent : « danger, n'ayez pas à recommencer un jour ce que nous vous avons offert pour toujours ! ».

Mesdames et Messieurs, nous foulons cette terre ; une terre sacrée imprégnée du sang de nos martyrs. C'est ici, que cet impérieux devoir d'enseigner et de transmettre qui est le nôtre, se doit de trouver un élan pérenne à destination des générations qui montent. Un lieu d'interprétation est vital, le plus tôt sera le mieux. Aucun frein ne se justifie, il faut simplement le vouloir.

André, à quelques heures de vos 24 printemps, vous avez donné votre vie. Votre sang a fécondé notre terre pour que la justice et la paix y soient rétablies et prospères.

Puissions-nous en être les garants !

Vive la République, Vive la France !

BIOGRAPHIE D'ANDRE DUMONT

André DUMONT est né à Mers-les-Bains, le 6 août 1920. Il était le fils de Louis Émile DUMONT et Germaine LEROY.

Il travaillait à Dargnies, comme électricien et habitait 126 rue d'Ault à Mers-les-Bains (rebaptisée en son honneur en 1945 rue André Dumont).

Réfractaire au Service du Travail Obligatoire (STO), il rejoint les Forces Françaises de l'Intérieur, chez les Francs-Tireurs et Partisans Français (FTP) de la Somme. Il sera l'adjoint au commandant de la 3ème Compagnie FFI. Durant sa clandestinité, il aura les pseudos « Fred » et « René » avec le grade de sous-lieutenant.

André Dumont participe à plusieurs sabotages de transformateurs électriques, d'écluses, déraillements de trains, et attentats. Les Allemands lui reprocheront 84 opérations diverses, dont l'attentat du mess des officiers allemands du 24 décembre 1942 à Amiens qui fit 37 morts et 80 blessés chez l'occupant.

Envoyé par ses chefs rejoindre le Maquis de Barneville-sur-Seine, dans l'Eure, pour le mettre à l'abri après l'attentat du mess des officiers il y rejoint 11 Normands, 2 autres Picards et un déserteur Autrichien de la Wehrmacht. Le jeune mersois âgé de 23 ans est l'adjoint d'Albert Lacour le chef du maquis, âgé lui-même de 22 ans.

Le groupe est très actif, notamment dans la proche banlieue de Rouen où de nombreux ouvrages d'art sont sabotés. Entre mai et août 1943, une cinquantaine d'actions sont à mettre à l'actif de ces hommes qui entreront dans l'Histoire comme « ceux du Maquis de Barneville ». Le 24 août 1943, la suite d'une action à la Mairie de Grand-Quevilly pour récupérer des cartes d'alimentation, ils sont dénoncés par un collaborateur qui reconnaît l'un d'eux. L'armée allemande et la Milice déclenchent une vaste offensive contre ce maquis. Deux hommes seront tués au cours de l'attaque (Albert Lacour et le soldat autrichien), sept seront fusillés sans jugement au camp du Madrillet et cinq autres seront déportés à Buchenwald.

Arrêté, André Dumont échappe miraculeusement à l'exécution du Camp du Madrillet pour être interné à Rouen, à la prison de Bonne-Nouvelle.

Jugé par un Conseil de guerre allemand le 26 janvier 1944, il est condamné à la peine de mort. Transféré à la Citadelle d'Amiens, il est fusillé le 5 février 1944, à 8h30. Les Allemands voulurent l'exécuter dans la ville où il avait participé à l'attentat du 24 décembre 1942 qui fit 37 morts et 80 blessés parmi les officiers.

André DUMONT fut déclaré "Mort pour la France" le 7 décembre 1945. Nommé Lieutenant à titre posthume en 1946, il est médaillé de la Croix de guerre le 15 septembre 1946 et médaillé de l'Ordre de la Libération le 26 juin 1956. Il possède la carte de combattant de la Résistance française.

Jean-Claude FLAMENT



INTERVENTION D'ANATOLIE MUKAMUSONI

L'année dernière : le 02/08, Michel DELEPINE, maire de Mers-les-Bains, nous réunissait ici même à 6 heures du matin pour honorer la mémoire de Jules MOPIN exécuté à 6h15 et d'Ernest LESEC, fusillé le 02/08/1943 à 6h34 du matin et, tombés tous les 2 sous les balles nazies, en ce lieu appelé « Poteau des Fusillés ». Aujourd'hui, c'est au tour de leur camarade de fortune, André Dumont, tombé lui aussi ici, le 05/02/1944, à peine plus de

6 mois avant la libération d'Amiens, il y a 80 ans.

Comme eux, 32 autres camarades ont été exécutés ici.

Leur tort, tout comme leurs compagnons de lutte à travers le pays : avoir refusé la soumission de la France à l'occupant. Avoir résisté à l'ennemi et tout ce qu'il imposait au pays. Avoir voulu rendre à la France sa dignité et sa souveraineté. André Dumont avait 23 ans. Electricien, il fut compagnon de Jules Bridoux, alias Michel, à la tête du groupe Michel en 1942. Après l'attentat du Royal à Amiens la nuit du 24 au 25 décembre 1942, ils furent déplacés de la Somme vers la Seine inférieure.

Expérimenté pour la lutte armée, il fut arrêté à Barneville le 24 août 1943. Blessé lors de l'attaque, il fut interné à la prison de Rouen.

Il reconnut, devant les policiers, avoir participé à une dizaine d'actions. Transféré à la prison de la Citadelle d'Amiens, il est déféré, le 26 janvier 1944 devant le tribunal militaire allemand.

Il est exécuté le 5 février 1944.

Il avait le grade de Lieutenant dans le groupe FTP.

Je vous fais lecture de la lettre qu'il a laissée à ses parents et qui montre qu'il est mort la tête haute.

Chers parents –

L'heure a sonné à l'horloge du Destin. Il est 6 h 30 et je vais être exécuté tout à l'heure à 8 h 30 : Je saurai mourir fièrement pour la France. Pour moi ce n'est qu'un mauvais moment, mais pour vous il reste de longues heures à pleurer.

J'espère que mon frère sera bientôt de retour et que cela vous apportera un peu de consolation. Geneviève, par ses caresses et son babillage, mettra quelque joie dans votre cœur bien triste - Peut-être n'ai-je pas été toujours le fils bien obéissant et aussi n'avez-vous pas eu avec moi toutes les joies que vous pensiez en attendre ; je le regrette très sincèrement.

Aussi j'ai assisté à la messe. L'abbé est très aimable et peut-être vous reverrai-je là-haut.

Embrassez bien fort les nôtres pour moi et une pensée va vers tous nos amis pour la France.

Je vous dis adieu et vous embrasse de tout cœur.

André Dumont Votre fils.

Mers les Bains - Vive la France ».

À l'exemple des 35 fusillés du Poteau, tous les Résistants de l'Intérieur ainsi que les Français Libres n'avaient qu'un objectif : bouter l'occupant hors du pays et redonner la LIBERTE à la France.

Leur rendre hommage, c'est un travail de mémoire qui incombe à chacun de nous. C'est faire en sorte que les idées qui divisent n'envahissent à nouveau le pays. Nous savons qu'ailleurs dans le monde, les peuples en souffrent, les hommes en meurent.

C'est transmettre aux générations futures l'espoir d'un monde de paix.

La commune de Mers-les-Bains est la seule qui vient honorer ses enfants à l'endroit où ils sont tombés ici à Amiens. Ils sont aussi nos enfants à tous.

Merci Michel de nous rassembler pour cette noble cause.

Espérons pouvoir tous leur rendre hommage par un Centre de Mémoire et d'Histoire !

CEREMONIE DU SOUVENIR DU BOMBARDEMENT DE LA PRISON D'AMIENS **DU 18 FEVRIER 1944**



Cette cérémonie a été organisée par le Souvenir Français le 18 février 2024 pour les 80 ans de l'opération Jéricho, bombardement de la prison d'Amiens le 18 février 1944, qui a occasionné la mort de 105 personnes et fait de nombreux blessés.

L'Etat Français était représenté par Monsieur Victor Jozon, sous-préfet et directeur de cabinet du Préfet de la Somme.

Étaient également représentés, le Conseil Régional des Hauts-de-France, le Conseil départemental de la Somme, le peuple britannique.

Étaient aussi présents Madame Ingrid Dordain-Saint, Députée, Madame Brigitte Fouré, Maire d'Amiens, ainsi que des élus locaux, des associations

patriotiques et des anciens combattants.

Le capitaine britannique P.C. Pickard, commandant le raid de la Royal Air Force, qui a perdu la vie ainsi que son navigateur, le lieutenant J.A. Broadley après le bombardement, était représenté par son arrière-petite-fille venue directement de l'Afrique du Sud.

CONFERENCE DU 21 FEVRIER AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES



Le 21 février a eu lieu la conférence de Guillaume Pollack, suivie d'une présentation par les deux enseignants du service éducatif des Archives Départementales de la Somme sur la thématique : Femmes dans la Résistance.

Un public très nombreux et attentif a assisté à un brillant exposé sur toutes les formes de l'engagement féminin malgré le poids des normes et des préjugés.

Même minoritaires, elles étaient partout et tout le temps.

A partir de témoignages, de documents d'archives, Monsieur Pollack nous replonge dans le passé et nous associe à son travail d'enquête

passionnant.

La présentation de documents des archives sur la thématique et des propositions d'utilisation pédagogique ont complété la conférence.

La visite de l'exposition aux Archives Départementales de la Somme sur les Femmes de France au camp de Ravensbrück a permis de mesurer par leur diversité la place capitale qu'elles ont occupée.

Cette conférence a été proposée par le Centre de Mémoire et d'Histoire Somme Résistance et Déportation, à l'initiative de Monsieur François Sirel, Vice-Président et Anatolie Mukamusoni, la Présidente.

Le lendemain, dans le cadre d'un projet pédagogique autour de l'exposition itinérante « Résistance – Répression – Déportation », conçue par le Mémorial de Ravensbrück, des élèves des collèges Pierre-et-Marie-Curie, Jean-Moulin et du lycée Lamarck d'Albert, ont planté 3 rosiers du souvenir dans le jardin des Archives Départementales à Amiens.



ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MARS 2024 A PONT DE METZ

L'assemblée générale de notre association a eu lieu le dimanche 17 Mars en présence du Mr Bulant Maire de Pont de Metz, de deux élus du Conseil Départemental, Mr Stotter et Mr Piot, sans représentant de la mairie d'Amiens, mais avec les excuses de Madame le Maire d'Amiens, de Monsieur Bureau, Directeur de l'Onacvg et de l'Inspecteur d'Académie.



Après une minute de silence pour les disparus de l'année, Monsieur André Sehet et Madame Lejosne, la réunion a commencé par un renouvellement du soutien du Conseil Départemental par les membres présents.

La Présidente a ensuite présenté le rapport d'activité sous forme d'un diaporama et d'un dossier très complet sur nos actions.

Le nombre de visites du Poteau des Fusillés est en nette hausse.

Nous avons multiplié les rencontres avec les autorités, publié des flash info, participé à 15 commémorations dont 2 temps forts avec le Maire de Mers les Bains, Monsieur Delépine pour honorer les trois mersois fusillés au Poteau des Fusillés.

Notre parcours urbain devrait voir le jour en août 2024.

Le projet de budget participatif 2023 pour 6 bornes à la Citadelle a été plébiscité par les Amiénois.

Une publication sur les Femmes Résistantes et Déportées de la Somme en cours de réalisation a été présentée par son auteur.

Le bilan financier a été présenté par la trésorière. Tout a été voté à l'unanimité.

Une cérémonie au monument aux morts a clôturé la réunion en présence de Mr le Maire de Pont de Metz et de Monsieur le Sénateur Rémi Cardon.

Un pot de l'amitié, suivi d'un repas gourmand avec orgue de barbarie, a permis des échanges d'une grande convivialité.



SUR LES PAS DES LIBERATEURS

Pour célébrer le 80^{ème} anniversaire de la Libération d'Amiens, notre Association organisera le jeudi 6 juin 2024 une déambulation dans les rues de la ville intitulée : « sur les pas des libérateurs », sur le chemin qu'ont emprunté les troupes alliées pour libérer la ville. Des étapes sont prévues sur ce parcours : carrefour de la Libération, (point de départ), école boulevard Châteaudun, église Saint Honoré, maison Jules Verne, préfecture de la Somme, mairie, gare du Nord (quai A) et Pont de Beauvillé. A chaque station, des enfants des écoles réciteront des poèmes ou entonneront des chants.

Venez nombreux, nous vous attendons. !

Rappel : Si vous n'avez pas internet mais que vous possédez un téléphone portable, vous pouvez, si vous le souhaitez, nous communiquer votre n° de mobile, ce qui nous permettra de vous informer sur les différentes actions, manifestations, conférences etc... de notre association.

PS : vous possédez des documents, objets, vous avez la possibilité de témoigner sur la Libération d'Amiens en 1944, pour la célébration des cérémonies du 80^{ème} anniversaire, merci de nous contacter au n° de la Présidente : **0673355199**.